



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANCHL

Mercredi 21 mai 2014

Procès-verbal

Etaient présents :

- M. Youen CARPO – CHL d'Houdan
- M. Dominique COLAS – Président – CHL de Lamballe
- Mme Bernadette MALLOT – CHL de La Guiche
- Mme Céline MONTIGNY-FRAPY – CHL du Pôle Gériatrique Nord Sarthe
- Mme Edith PUGLIERINI – CHL La Chartreuse
- Mme Valérie TENDRON – Chargée de Communication ANCHL
- Mme Hélène TOURNEUR – Vice-Présidente – CHL de la Corniche angevine

Etaient excusés :

- Mme BETTLER Josiane – CHL des Marches de Bretagne
- M. BRUGUIER Denis – CHL d'Uzès
- M. Daniel DUMORTIER – Trésorier - CHL de la Presqu'île de Guérande
- M. François FOUCHET – CHL de l'Ouest des Vosges

Début de la séance : 12h30

1. Compte-rendu du groupe de travail avec la DGOS sur les hôpitaux de proximité

La première réunion de travail avec la DGOS sur les hôpitaux de proximité date du 25 juin 2013. La DGOS avait annoncé sa volonté de mettre en place une enquête afin de disposer d'un état des lieux de l'offre de soins des hôpitaux de proximité. En novembre, l'ANCHL a eu connaissance de ce questionnaire, qui a ensuite été transmis aux membres du Conseil d'Administration afin de recevoir leurs avis. Des modifications avaient alors été apportées au questionnaire.

La seconde réunion s'est tenue le 09 janvier 2014. Il a été décidé d'élaborer une instruction destinée aux ARS afin de les mobiliser sur le positionnement des hôpitaux de proximité dans l'offre de santé de proximité et de clarifier la situation spécifique des CHL. Dans ce cadre, le questionnaire type établi en fin d'année dernière devait être testé auprès de quelques ARS. Il a été décidé également d'annexer à l'instruction une fiche présentant

des exemples d'organisations mises en place dans et autour des CHL, afin de montrer ces établissements dans une approche de services au plus près du lieu de vie du patient. Pour se faire, l'ANCHL a sollicité l'ensemble des CHL afin recueillir leur expérience. La fiche enrichie a été transmis à la DGOS le 4 mars dernier. Mail de relance par M. GENDRY (Président AGHL) le 02 mai. RAS.

2° Point sur la composition du bureau

➤ L'ANCHL est actuellement pourvue de 7 représentants régionaux :

REGION	NOM	COORDONNEES
BOURGOGNE	Mme MALLOT Bernadette Suppléante : Mme PLUGIERINI Edith	CH DE LA GUICHE (71) b.mallot@ch-laguiche.fr 03.85.24.55.00 CH LA CHARTREUSE (21) edith.puglierini@chs-chartreuse.fr
BRETAGNE	Mme BETTLER Josiane	CHL DES MARCHES DE BRETAGNE (35) j.bettler@chmarchesdebretagne.fr 02.99.98.46.09
ILE DE FRANCE	M. CARPO Youen	CHL DE HOUDAN (78) youen.carpo@hopitalhoudan.fr 01 30 46 18 02
LORRAINE	M. FOUCHET François	CHL DE L'OUEST DES VOSGES (88) francois.fouchet@sante-lorraine.fr 03 29 37 86 15
PAYS DE LOIRE	Mme MONTIGNY-FRAPY Suppléant : M. BRUAND Christophe	POLE GERIATRIQUE NORD SARTHE (72) c.montigny-frapy@pgns.fr 02.43.52.54.77 CHL LAYON-AUBANCE direction@ch-layon-aubance.fr
HAUTE-NORMANDIE	Mme GAUTHIER Régine Suppléante : Mme GERARD Isabelle	CH DE BARENTIN (76) regine.gauthier@chbarentin.fr 02.35.92.82.82 CH DE ST ROMAIN DE COLBOSC (76) hopital@hl-saintromain.fr
RHONES-ALPES	M. LEDIEU Patrick	CHL DE ST BONNET LE CHATEAU (42) p.ledieu@chsaintbonnet.fr 04 77 50 55 00

Mme Bernadette MALLOT succède à Mme PLUGIERINI en tant que Déléguée Régionale Bourgogne. Mme Edith PUGLIERINI prend la fonction de Déléguée Adjointe.
M. Patrick LEDIEU prend la fonction de Délégué Régional Rhône-Alpes.

Le Conseil d'Administration approuve ces nominations.

M. Daniel DUMORTIER, préalablement à la réunion du 21 mai, a fait connaître sa demande concernant la création d'un poste de trésorier adjoint au sein de l'ANCHL. Un appel à candidature va être lancé auprès des adhérents.

Le Conseil d'Administration approuve cet appel à candidature.

3° Adhésion à la Fédération Internationale Hospitalière

La FIH (Fédération Internationale Hospitalière) fournit un cadre permettant aux leaders de santé, aux décideurs, aux organismes de réglementation et aux professionnels de la santé d'interagir, d'échanger des informations, des idées et des expériences. Au sein de la Fédération sont traditionnellement représentées les grandes associations hospitalières. Les thèmes du vieillissement et du médico-social ont peu été abordés jusqu'à présent.

La FIH promeut l'hôpital de district, son rôle et son importance dans le système de santé.

La FIH est intéressée pour accueillir l'ANCHL, afin de développer les échanges et les réflexions sur ces thématiques. La Fédération peut faciliter les contacts et l'organisation d'activités afin de permettre à l'association de suivre les innovations de pratiques à travers le monde et d'avoir ainsi un retour d'expériences internationales qui lui permettrait de proposer des projets novateurs.

Le Conseil d'Administration approuve cette résolution d'adhésion à la FIH.

4° Mise en place de la Conférence des Centres Hospitaliers Locaux

Lors de son Conseil d'Administration du 30 janvier dernier, la Fédération Hospitalière de France a présenté les propositions de modifications de ses statuts. Ceux-ci ne prévoient plus de représentation spécifique pour les CHL.

Afin de disposer dans les prochains statuts de la FHF de deux sièges d'administrateurs, l'AGHL et l'ANCHL ont proposé la constitution d'une Conférence des CHL. Les deux associations conserveraient leur identité propre et leur autonomie. Cette conférence permettrait une représentation originale « médecins / directeurs de CHL ».

La modification des statuts n'a plus été remise à l'ordre du jour de la FHF depuis.

Le Conseil d'Administration approuve la mise en place d'une Conférence des Centres Hospitaliers Locaux.

5° Bilan de la communication

Mme Valérie TENDRON, en charge à mi-temps de la communication de l'ANCHL dresse un bilan de la communication :

- chaque mois en moyenne : 2 communiqués de presse sont diffusés par l'ANCHL. Au moins un article reprenant nos informations est publié. L'objectif de présence de l'ANCHL dans les médias spécialisés est atteint : les retombées médiatiques en attestent.
- l'appellation « Centres Hospitaliers Locaux » commencent à être utilisée de manière usuelle. Le terme obsolète d' « hôpitaux locaux » est peu à peu remplacé dans les esprits.
- les prises de contacts auprès de Conseillers ministériels et autres personnalités du domaine de la Santé deviennent efficaces
- tout en poursuivant les relations presse, la communication ciblera à présent les professionnels de santé (syndicats de médecins, écoles d'infirmiers, de kinésithérapeutes ...). Un travail d'ouverture de l'ANCHL va être engagé vers d'autres partenaires. Exemple : Coordination des Comités de Défense des Hôpitaux de Proximité, associations de Directeurs d'EHPAD publics...

Le Conseil d'Administration approuve ces nouvelles orientations.

- une nouvelle brochure institutionnelle de l'association est présentée au Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration approuve cette nouvelle brochure.

6° Campagne d'adhésion 2014

Les campagnes d'adhésion précédentes ont été envoyées tardivement. Il est proposé de les adresser plus tôt au cours de l'année. Pour 2014, les bulletins seront envoyés début juin.

Le Conseil d'Administration approuve cette résolution.

7° Bilan financier de l'ANCHL

Les tableaux établis par D. DOMORTIER en tant que trésorier seront diffusés par mail aux administrés.

8° Points administratifs :

- remboursement des frais : les frais de déplacement et de séjour, engagés par les membres du bureau national et des membres du Conseil d'Administration, seront désormais remboursés au montant réel justifié dans des mesures raisonnables.

Le Conseil d'Administration approuve cette résolution.

- changements statutaires de l'association présentés au dernier Conseil d'Administration (22 novembre 2013) : le conseil d'administration approuve ces changements.

9° Colloque national des CHL :

La date retenue pour l'édition 2014 est le 21 novembre. Il se tiendra dans les locaux de la CCMSA à Bagnolet. Le thème sera : « Les Centres Hospitaliers Locaux : lieu de formations ».

La séance est levée à 14h30.